



PORT DE L'ARME

Stop aux tergiversations !

ALTERNATIVE Police revendique le port de l'arme H24

Alors que l'ensemble des syndicats de police demande que les policiers puissent conserver leur arme de service H24 pour pouvoir intervenir à tout moment, la DGPN rappelle, par une note interne du 14 novembre, que le port de l'arme ne peut pas se faire hors service, sauf trajet domicile-travail, et qu'en tout état de cause il doit se faire systématiquement avec le port du gilet pare-balle.

ALTERNATIVE Police dit STOP aux tergiversations de l'administration !

Il est temps de faire confiance aux policiers, de croire en leur sens des responsabilités plutôt que de tenter de se couvrir par un énième rappel dans l'éventualité d'un hypothétique problème.

Aujourd'hui, il faut donner les moyens juridiques, réglementaires et matériels. L'heure n'est plus aux tergiversations.

A ce jour, les policiers ne sont pas équipés en matériel :

- ◆ munitions inadaptées,
- ◆ absence de généralisation de l'armement collectif malgré une habilitation donnée suite aux attentats de janvier 2015 (PM, fusil à pompe, lanceur 40/46 et taser),
- ◆ absence de bouclier balistique dans chaque véhicule de police,
- ◆ véhicules et locaux insuffisamment sécurisés.

La police nationale doit avoir l'entière capacité d'agir sur l'ensemble du territoire national, en métropole et en outremer pour assurer la sécurité de tous nos concitoyens.

Les policiers doivent être armés H24 !

**L'amélioration de vos conditions
de travail est notre priorité
Rejoignez-nous,
Ensemble agissons !**

*Simplement
différent !*